

**Le préfet de l'Allier
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite**

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Ouverture d'une enquête publique dans le cadre de l'instruction administrative
d'une demande de permis de construire
déposée par la société ENERGIE DU PARTAGE 12 SARL
en vue de l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol,
au lieu-dit «La Générie» sur le territoire de la commune de CHASSENARD**

Par arrêté préfectoral n° 762/2021 du 23 mars 2021, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 36 jours, est prescrite du **lundi 12 avril 2021 au lundi 17 mai 2021 inclus**.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect des prescriptions, ou un refus.

Les communes concernées par cette enquête sont : Chassenard et Molinet.

Le commissaire enquêteur désigné pour procéder à cette enquête est M. France PISSOCHET (officier en retraite). En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Le dossier d'enquête publique est consultable, pendant la durée de l'enquête :

- sur internet à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr
[Accueil](#) > [Publications](#) > [Enquêtes et consultations publiques](#) > [Consultations publiques en cours](#)
- sur support papier et support numérique, en mairie de Chassenard (aux jours et heures d'ouverture) ;
- sur la plateforme électronique mise en place pour l'enquête :
<https://www.democratie-active.fr/extension-parc-photovoltaique-chassenard-energie-du-partage12-web/>

Le dossier d'enquête publique comprend un rapport d'étude d'impact sur l'environnement, relatif au projet.

Les observations et propositions du public pourront être formulées à partir du lundi 12 avril 2021 à 9 heures, jusqu'au lundi 17 mai 2021 à 17 heures, selon les modalités suivantes :

- sur le registre d'enquête disponible en mairie de Chassenard, siège de l'enquête, aux jours et horaires d'ouverture ;
- par courrier adressé à l'attention du commissaire enquêteur, à l'adresse de la mairie de Chassenard ;
- par voie électronique à l'adresse suivante :
energie-du-partage12@democratie-active.fr
- sur un registre dématérialisé à l'adresse suivante :
<https://www.democratie-active.fr/extension-parc-photovoltaique-chassenard-energie-du-partage12-web/>

- directement et oralement auprès du commissaire enquêteur, pendant ses **permanences** assurées **les jours suivants** :

Mairie de Chassenard :	- Lundi 12 avril 2021	de 9 h 00 à 12 h 00
	- Vendredi 23 avril 2021	de 14 h 00 à 17 h 00
	- Jeudi 29 avril 2021	de 9 h 00 à 12 h 00
	- Mardi 4 mai 2021	de 14 h 00 à 17 h 00
	- Lundi 17 mai 2021	de 14 h 00 à 17 h 00

Les observations enregistrées sur le registre d'enquête papier seront consultables sur le site susvisé.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de Chassenard et sur internet à l'adresse suivante : **www.allier.gouv.fr**, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de :

ENERGIE DU PARTAGE 12 SARL
à l'attention de M. Dimitri DELINDE
8 bis rue Gabriel Voisin
CS 40003
51688 REIMS CEDEX 02
Tél. : 06 99 62 11 07
Courriel : dimitri.delinde@ge3000.de